

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 19 février 2020

L'an deux mil vingt le dix-neuf du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

17 présents + 2 pouvoirs (19 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU,
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membres suppléants présents :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES
- ✓ Commune d'Irais : Jérémy CHEVALIER

2 pouvoirs :

- ✓ Jacques CHAUVEAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT

Excusés : Jacques CHAUVEAU, Jean-Pierre CESBRON, Lucette ROCHER, Jean-François COIFFARD, Joël MEUNIER, Philippe MORIN, Céline PIGNON

Jacques METREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 12 février

TOURISME

Convention avec l'UST Rugby

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ D'approuver les termes de la convention telle que jointe en annexe, avec l'UST Rugby de Thouars,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

A Airvault, le 19 février 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20200227-96-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-02-2020

Publication le : 27-02-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

CONVENTION RELATIVE AU PRET DE VEHICULE MINIBUS

ENTRE :

LA CHEVALERIE DU THOUET, 1 rue de le Guinière 79390 Aubigny, service de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, représentée par Monsieur Olivier FOUILLET en sa qualité de Président, agissant en vertu de la délibération de la Communauté de Communes en date du 25 juin 2019

ET :

UNION SPORTIVE THOUARSAISE RUGBY, 38 rue Marcelin Berthelot 79100 Thouars, représentée par Messieurs J.B. Jublin et S. Monrouzeau en leur qualité de Président

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

- U.S.T. Rugby met à disposition 1 minibus pour chaque période estivale (juillet et août de chaque année)
- Ce prêt sera gratuit
- U.S.T. Rugby assure entièrement son véhicule y compris pour ce prêt et le met à disposition en bon état de fonctionnement
- LA CHEVALERIE du Thouet signale à l'U.S.T. Rugby tout problème mécanique ou autre pouvant survenir au véhicule prêté
- LA CHEVALERIE du Thouet doit restituer le véhicule dans l'état où il a été pris avec le plein
- En contrepartie LA CHEVALERIE du Thouet donnera une journée chariot à l'U.S.T. Rugby pour son école (la date sera à définir entre les deux parties après l'été)

Fait à Aubigny le

Le Président Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
Olivier FOUILLET

Les Présidents de l' U.S.T. Rugby
Jean-Baptiste Jublin
Stéphane Monrouzeau

Préfecture

079-200041416-20200227-96-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-02-2020

Publication le : 27-02-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48